

Chers parents

La baignade et la natation comptent parmi les activités sportives préférées des enfants en Suisse. Elles permettent de bouger tout en s'amusant.

Cependant, les enfants doivent d'abord acquérir les compétences nécessaires pour se comporter de manière sûre dans et au bord de l'eau. Ils et elles doivent également apprendre à reconnaître les dangers. C'est la raison pour laquelle le contrôle de sécurité aquatique (CSA) est intégré et réalisé dans le cadre des leçons de natation.

Le CSA regroupe tous les éléments nécessaires pour couvrir les bases de la sécurité dans l'eau. Il indique que les élèves possèdent les compétences aquatiques de base. L'attestation CSA confirme que les enfants sont capables de se sauver eux-mêmes ou elles-mêmes après une chute dans l'eau, en revenant au bord du bassin ou sur la rive par leurs propres moyens. Si le CSA augmente considérablement leurs chances d'auto-sauvetage, il n'offre toutefois aucune garantie.

Nos trois conseils peuvent vous aider à assumer vos responsabilités. Nous vous remercions d'avance de votre collaboration qui permet de prévenir les accidents.

BPA, Bureau de prévention des accidents

Les trois principaux conseils

Malgré un CSA réussi: les enfants ne devraient jamais se baigner ou nager seul-es et sans surveillance.

Ayez-les constamment à l'œil – les plus petits à portée de main – lorsqu'ils ou elles jouent dans ou au bord de l'eau.

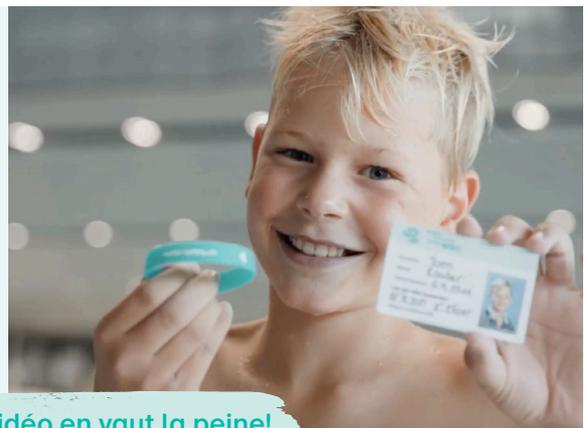
En eaux libres, utilisez une aide à la flottaison (p. ex. une bouée de natation) et ne laissez jamais les enfants nager seul-es.

Plus d'informations sur le CSA

Visionnez notre vidéo sur le CSA pour savoir en quoi consiste le CSA, pourquoi il est si important et comment faire pour le réussir. Consultez également les informations au verso.



Les bases de la sécurité aquatique sur
bpa.ch/csa



Regarder la vidéo en vaut la peine!

Vous trouverez des informations complémentaires au verso.

Voici comment se déroule le CSA:

Ces trois éléments doivent être réalisés à la suite, sans pause. Les enfants qui réussissent le CSA se voient remettre une attestation.

- Effectuer une roulade/culbute du bord du bassin dans une eau profonde.
- Se maintenir sur place à la surface de l'eau pendant une minute.
- Nager 50 m et sortir de l'eau.

CSA réussi

Les enfants reçoivent une attestation CSA. Celle-ci certifie qu'ils ou elles ont passé le contrôle de sécurité aquatique avec succès et possèdent des compétences aquatiques suffisantes pour se baigner dans des eaux profondes, à condition toutefois d'être surveillé-es.

CSA non réussi

Si votre enfant n'a pas réussi le CSA, renseignez-vous pour savoir où il ou elle peut se préparer au CSA et le repasser. La liste des écoles de natation qui proposent des cours de préparation au CSA figure sur swimsports.ch ou swiss-aquatics.ch.



Effectuer une roulade/culbute du bord du bassin dans une eau profonde.



Se maintenir sur place à la surface de l'eau pendant une minute.



Nager 50 m et sortir de l'eau.



La lettre aux parents est disponible dans d'autres langues et en langage simplifié sur bpa.ch/lettres-aux-parents-csa